

REGLEMENT :

Par chèques

Le jour de dépôt des dossiers, joindre les 5 chèques à l'ordre de SYLTOURS en date du jour de l'inscription

Par personne : 1er chèque de 430€ + toutes les options (ch. Indiv, assurances) encaissé le 29/09/2025	+ Par personne : 4 chèques de :430€ (28/10/25) – 430€ (27/11/25) – 430€ (06/02//2026) – 430€ (24/03/2026)
---	---

Paiement en ligne : Les dates de paiement sont les mêmes que le paiement par chèques

Aller sur le site : par téléphone au 04-90-27-91-10 – Paiement en 5 fois à partir du 29 septembre 2025

- 2^{ème} paiement au plus tard le 28 octobre 2025 de 430€ + Options (chambre individuelle et/ou Assurances)
- 3^{ème} paiement au plus tard le 27 novembre 2025 de 430€
- 4^{ème} paiement au plus tard le 06 février 2026 de 430€
- 5^{ème} paiement au plus tard le 24 mars 2026 de 430€ (le solde)

Comment faire : La commission voyage donnera vos adresses mails à l'AGENCE SYLTOURS afin qu'ils puissent vous envoyer un lien avec un identifiant/MPAS pour vous inscrire et donner les informations nécessaires pour valider votre inscription.

Un mail vous sera envoyé à l'approche des différents versements.

Ensuite pour les différents paiements, aller sur le site : <https://apps.sylvltours.fr/cb>

Toute annulation partielle, émanant du client entraîne la perception de frais de dossier, majorés du coût de l'assurance :

Conditions d'annulation

Périodes	Frais de dossier +
A plus de 31 jours	Prix du billet en TTC (indiqué au contrat)
Entre 30 et 21 jours	Prix du billet en TTC + 30 % du Montant restant du voyage
Entre 20 et 15 jours	Prix du billet en TTC + 50 % du Montant restant du voyage
Entre 14 et 2 jours	Prix du billet en TTC + 75 % du Montant restant du voyage
Moins de 2 jours	100 % du prix du voyage

FORMALITES :

Obligatoire : PHOTOCOPIE PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE

Les Randonneurs Sanaryens

Fait à	le :
Lu et approuvé (mention manuscrite)	
Signature	